

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères et du
développement international

**Arrêté du 21 janvier 2016
portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale
des Français de l'étranger**

NOR : MAEF1601991A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 92-437 du 19 mai 1992 modifié portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger ;

Arrête :

Article 1^{er}

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est convoquée à Paris le 11 mars 2016.

Article 2

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère des affaires étrangères et du développement international.

Fait le 21 janvier 2016

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire,
C. BOUCHARD